Tarif des amendes pour le Sport d'élite (SE) / National League / Sky Swiss League / U20-Elit / U17-Elit

Annexe au Règlement juridique du Sport Espoir et Amateur (SEA) et du Sport d'élite (SE)

Nouvelle version valide dès la saison 2019/20

(selon la décision de l'assembléé de la ligue du 17 juin 2016 à Montreux, du 20/21 juin 2017 à Konolfingen, du 14 novembre 2018 à Soleure et du 13 juin 2019 à Saillon)

No. Code	Fait punissable		National League	Swiss League	U20-Elit / U17-Elit
1	Jouer sans carte de joueur valide - par joueur (indépendamment d'un forfait) une procédure ordinaire est engagée dès la 3° fois	1 ^{ere} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
2	Jouer dans une ligue sans disposer d'une qualification pour cette ligue - par joueur	1 ^{ere} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
3	une procédure ordinaire est engagée dès la 3° fois Match officiel sans rapport du match	1 ^{ere} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
4	une procédure ordinaire est engagée dès la 3° fois Jouer sans autorisation de jouer une procédure ordinaire est engagée dès la 3° fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
5	Fixer une nouvelle date pour un match de championnat sans permission ou autorisation une procédure ordinaire est engagée dès la 3° fois	1 ^{ere} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
6a	Organisation locale; infractions contre les prescriptions du règlement pour l'ordre et l. Les cas d'importance mineure (par ex. jets d'objets sur la surface de glace avant, pendant et après le match, si cela rend nécessaire un nettoyage de la glace ordonné par l'arbitre ; le principe de causalité s'applique selon le Code 6c) sont transmis au Juge unique pour sanction. Les arbitres peuvent exiger un nettoyage de la glace lorsque cinq objets ou plus jonchent la glace. Le rapport de l'arbitre est reconnu comme moyen de preuve.		720.00	480.00	120.00
	Organisation locale; infractions contre les prescriptions du règlement pour l'ordre Les cas d'importance mineure (par ex. jets de substances liquides ou d'objets contre les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les arbitres; le principe de causalité s'applique selon le Code 6c) sont toujours automatiquement transmis au Juge unique et sanctionnés. Le rapport de l'arbitre est reconnu comme moyen de preuve.		720.00	480.00	120.00
	Mise à feu d'engins pyrotechniques (selon art. 16.3. du Règlement pour l'ordre et la sécurité) dans le stade avant, pendant et après le ma Les clubs sont sanctionnés d'amendes en application du principe de causa- lité, c'est-à-dire que l'amende frappe le club dont il a été constaté indubitablement que ses supporters ont mis à feu les engins pyrotechniques	1 ^{ere} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
7	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois Publicité non autorisée	dans tous le	es cas il y a une procédure ordinaire		

No. Code	Fait punissable		National League <150 matchs en NL* + = exception	National League >150 matchs en NL* ++ = exception	National League > 250 matchs en NL* und > 6 matchs d'équipe nationale (A), joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Sky Swiss League < 300 matchs en NL/SL** ou < 100 matchs en NL**	Sky Swiss League > 300 matchs en NL/SL** ou > 100 matchs en NL**, joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	U20-Elit / U17-Elit joueurs, entraîneurs, officiels
8a	Pénalité de méconduite pour le match	1 ^{ère} fois	510.00	760.00	1'460.00	280.00	480.00	130.00
		2 ^e fois	885.00	1'260.00	2'310.00	480.00	780.00	195.00
			1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension
		3e fois	1'260.00	1'760.00	3'160.00	680.00	1'080.00	390.00
			2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions
	une procédure ordinaire est engagée dès la 4e fois Toutes les pénalités de méconduite pour le match prononcées pendant le tour de qualification sont biffées pour les playoffs, les matches du tour de placement, de finale des playouts et de qualification pour la ligue. Les suspensions de match prononcées par le juge unique en matière disciplinaire du sport d'élite dans le cadre d'une procédure tarifaire ou ordinaire touchant les matchs de playoffs, le tour de placement ou de qualification pour la ligue doivent en tous les cas être purgées. Est exclu de cette règle le montant de l'amende.							
8b	Pénalité de match	ı					1	105.00
I			760.00	1'260.00	2'260.00	380.00	680.00	195.00
	au moins une suspension (automatique), maximal deux suspensions							
	une procédure ordinaire est engagée dès la 2ème fois, / Lors d'une suspension supérieure à un match, la	moitié du mo	ontant de l'amende sera a	dditionnée par suspension	n de match supplémena	aitre pour une pénalité de	e match	

No.	Fait punissable		Nationale League	Sky Swiss League	U20-Elit / U17-Elit				
Code	rait punissable								
9	Absence d'annonce de résultats de matchs de préparatoire de LN A et LN B,	1 ^{ere} fois	1'200.00	800.00	200.00				
	Juniors élites A et B ainsi que tous les matches de championnats des Juniors élite jusqu'à 12h00 du lendemain	2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00				
	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois								
10	Non-respect des délais fixés par la SIHF ainsi que de délais,	1 ^{ere} fois	1'200.00	800.00	200.00				
	directives et instructions de la National League	2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00				
	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois								
11a	Forfait déclaré par une équipe -		24'000.00	16'000.00	4'000.00				
	équipe se présentant pas à une recontre fixée	•							
	une procédure ordinaire est engagée automatiquement en sus dans tous les cas								
	(détermination du préjudice, dommages et intérêts)								
11b	Forfait automatique pour cause d'abandon du match ou parce que les équipes		24'000.00	16'000.00	4'000.00				
	refusent de commencer ou terminer un match								
	une procédure ordinaire est engagée automatiquement en sus dans tous les cas								
	(détermination du préjudice, dommages et intérêts)								
12	Absence non excusée à des séances convoquées par une	1 ^{ere} fois	1'200.00	800.00	200.00				
	instance de la SIHF.	2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00				
	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois								
13	Absence non excusée à des matchs ou à des cours convoqué par une instance de	1 ^{ere} fois	1'200.00	800.00	200.00				
	la Ligue, auxquels la participation est obligatoire, en qualité de joueur,	2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00				
	d'entraîneur ou arbitre								
	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois		01.00						
14	Nombre insuffisant d'arbitres - par arbitre manquant	Į	2'400.00	1'600.00	400.00				
	La ligue d'appartenance est la plus haute classe de jeu dans laquelle joue une équipe du club								
15	P A S d'arbitre - montant supplémentaire de substitution		12'000.00	8'000.00	2'000.00				
	La ligue d'appartenance est la plus haute classe de jeu dans laquelle joue une équipe du club								
16	Nombre insuffisant d'équipes espoirs - par équipe espoirs manquante		4'500.00	3'000.00	-				

No. Code	Fait punissable		National League <150 matchs en NL* + = exception	National League >150 matchs en NL* ++ = exception	National League > 250 matchs en NL* und > 6 matchs d'équipe nationale (A), joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Sky Swiss League < 300 matchs en NL/SL** ou < 100 matchs en NL**	Sky Swiss League > 300 matchs en NL/SL** ou > 100 matchs en NL**, joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	U20-Elit / U17-Elit joueurs, entraîneurs, officiels
17	Equipement de gardien non-conforme selon les règlements et directives actuels	1 ^{ère} fois	1'950.00	1'950.00	2'540.00	1'500.00	1'950.00	500.00
		2 ^e fois	2'930.00	2'930.00	3'800.00	2'250.00	2'930.00	750.00
	une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois							
18	Infraction au règlement des entraîneurs	1 ^{ère} fois	0.00		0.00	0.00	0.00	3'000.00
		2 ^e fois						6'000.00
		+ suivants						
19	Plongeon ou simulation (par joueur)	1 ^{ère} fois	560.00	960.00	1'760.00	280.00	480.00	-
		2 ^e fois	1'360.00	2'160.00	3'760.00	680.00	1'080.00	-
		3e fois	2'160.00	3'360.00	5'760.00	1'080.00	1'680.00	-
	une procédure ordinaire est engagée dès la 4e fois		1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	

Remarques:

- *= Le nombre de matchs joués à la fin de la saison précédente est toujours pris en compte pour la définition de la valeur de base (matchs de championnat uniquement, selon Eliteprospects.com). Les matchs joués en NHL, en AHL et dans une ligue européenne de première division sont calculés comme des matchs de NL.
- **= Le nombre de matchs joués à la fin de la saison précédente est toujours pris en compte pour la définition de la valeur de base (matchs de championnat uniquement, selon Eliteprospects.com).

 Les matchs joués dans une ligue professionnelle nord-américaine en dessous de la AHL (ECHL, etc.) et les matchs joués dans une ligue européenne de deuxième division sont calculés comme des matchs de SL.
 - Les matchs joués dans des ligues étrangères espoirs et/ou collège/universitaires ne sont pas pris en compte.
- += Les joueurs, qui gagnent de manière attestée moins de fr. 100'000.-- par saison, font également partie de cette catégorie.
- ++= Les joueurs, qui gagnent de manière attestée moins de fr. 250'000.-- par saison, font également partie de cette catégorie.